



comiteduprechebegles@gmail.com
40, rue Roger Lejard

A Monsieur le Maire de Bègles,
Bègles, le vendredi 4 août 2017

Objet : Projet de construction Près Lacoste

Monsieur le Maire,

Compte tenu de l'émoi provoqué dans le quartier par le projet de construction situé sur les parcelles cadastrales AH 462 et 465, compte tenu des préjudices de toutes sortes qu'il engendrerait pour les habitants du domaine de St Mandé, nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Il s'agit en effet d'une portion d'espace public vert, classé et utilisé comme tel et qui avait vocation à le rester compte tenu que ces parcelles étaient parties intégrantes du projet de St Mandé. Ce projet fut validé en son temps par le Maire de Bègles de l'époque, en date du 25 novembre 1999. Or le 8 juin 2017, le conseil municipal avec sa majorité a décidé du déclassement de cet espace aux fins de réaliser une construction en R+3 plus attique comportant 14 logements. Ce projet a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire par la société « SA Le foyer ».

Outre que cette future construction viendrait défigurer totalement le projet architectural initial conçu dans sa forme pour bien s'intégrer au paysage proche, il représente un rétrécissement de l'espace public des Près Lacoste. Nous sommes convaincus que les espaces publics de proximité ont une fonction cruciale non seulement écologique mais aussi sociale, pour permettre aux habitants de se ressourcer, de se détendre, de se rencontrer dans un contexte qui se densifie de plus en plus.

Par ailleurs nous nous questionnons concernant la manière de procéder pour ce projet : Pas la moindre concertation, pas la moindre information dans la phase de préparation de ce projet.

L'argument qui justifierait la construction en ce lieu serait l'aboutissement de l'Opération de Renouvellement Urbain. Or, la fin de cette opération a été totalement transférée en 2014 à la société Vilogia. En conséquence, il nous semble que la Mairie ne devrait en aucun cas avoir à puiser dans le patrimoine public commun. D'autres solutions doivent pouvoir être envisagées.

Notre bureau a décidé d'apporter aux habitants toutes informations nécessaires à la compréhension de cette situation, et de prendre toute initiative visant à vous convaincre de l'inopportunité de ce projet, et notamment en s'associant aux initiatives des habitants du domaine de St Mandé.

Nous avons espoir que la demande des habitants soit entendue. Nous avons en effet écouté attentivement votre intervention en vidéo où vous affirmez un certain nombre d'objectifs et de valeurs qui nous « parlent » et rejoignent plusieurs des préoccupations exprimées ici.

Nous sollicitons de votre part un rendez-vous pour aborder ce dossier comme nous vous l'avons demandé verbalement fin juillet.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Michel Lalanne
Pour le bureau du comité
0682763435